

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice- Solidarité

DECRET D/2017/ **283** /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

Vu la loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret D/2015.227/PRG du 30 décembre 2015 portant structure du gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 4 janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le Décret D/2017/004/PRG/SGG portant attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés aux fonctions ci-après les cadres dont les noms suivent :

I. CABINET

1. Conseiller chargé de l'Enseignement Supérieur
Docteur Karim **DIALLO**, précédemment Directeur Général du BSD.
2. Conseiller chargé de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
Professeur Selly **CAMARA**, précédemment en service au CERESCOR
3. Conseiller chargé des Questions Juridiques.
Monsieur Sayon **MARA**, Juriste précédemment Attaché de Cabinet au Ministère de la Communication.
4. Conseillère chargée de Mission
Madame Barry Nima **BAH**, précédemment en service au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

II. DIRECTIONS GENERALES

1. Directrice Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
Docteur Mafory **BANGOURA**, précédemment Secrétaire Générale de l'Institut Supérieur de Technologie de Mamou
2. Directeur Général Adjoint de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
Docteur Idrissa **MAGASSOUBA**, précédemment ancien Recteur à l'Université de Kankan
3. Directeur Général de l'Enseignement Supérieur
Professeur Momo **BANGOURA**, précédemment Directeur National de l'Enseignement Supérieur Public.
4. Directeur Général Adjoint de l'Enseignement Supérieur
Professeur Mambi **KEITA**, Enseignant-Chercheur

**III. AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DANS
L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET LA RECHERCHE (ANAQ)**

Secrétaire Exécutif : Professeur Kabiné **OULARE**, précédemment
Vice-recteur chargé des études à l'Université de Kankan

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 30 OCT. 2017



Pr. Alpha CONDE